

 <https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/06/30/non-remplacement-des-enseignants-de...>

 Sylvie Lecherbonnier

 7 min read

Non-remplacement des enseignants : des parents lancent une procédure coordonnée de recours contre l'Etat

- [Société](#)
- [Éducation](#)

Des familles de Montreuil et Paris sont à l'origine de la démarche baptisée #onveutdesprofs, qui consiste en des « recours individuels conjoints ». Ils dénoncent les heures de cours non assurées en très grand nombre.

Article réservé aux abonnés

A force de pétitions qui restent sans influence, de manifestations qui ne changent rien et de courriers au rectorat sans effet majeur, des parents d'élèves ont décidé de passer à la vitesse supérieure. Exaspérés par le non-remplacement d'enseignants dans l'établissement de leurs enfants, ils lancent une procédure judiciaire coordonnée contre l'Etat, par des « *recours individuels conjoints* », au sujet des heures de cours non assurées. La pandémie de Covid-19 et les absences qu'elle engendre ont aggravé la crise des remplacements.

Lire aussi Article réservé à nos abonnés [Dans les établissements scolaires,, recherche remplaçants désespérément](#)

Des parents de Montreuil, en Seine-Saint-Denis, et de Paris sont à l'origine de la démarche baptisée #onveutdesprofs. Cléa Roméo en fait partie. Sa fille, scolarisée à l'école Stéphane-Hessel de Montreuil, n'a pas eu d'enseignante pendant plus de deux mois cumulés depuis le début de février. « *Sa maîtresse est tombée malade et sa remplaçante est aussi absente très régulièrement sans être elle-même remplacée* », explique cette mère de famille. Même son de cloche du côté de Samuel (qui souhaite

rester anonyme), père d'un élève de 5^e dans une classe à horaires aménagés musique au collège Marie-Curie, du 18^e arrondissement de Paris. « *En une année, mon fils a perdu 115 heures de cours à cause de cette absence de remplacement, dont 35 heures en musique, censée être une matière-phare pour eux* », se désole-t-il.

La FCPE nationale a pris ses distances

Ces parents mobilisés ont fait appel à Joyce Pitcher, avocate expérimentée dans les contentieux de masse, et à Louis Le Foyer de Costil, avocat spécialiste du droit de l'éducation. « *Il ne s'agit nullement de mettre en cause les professeurs absents. Le contentieux est dirigé contre l'Etat, qui n'assure pas sa mission d'éducation* », précise Joyce Pitcher. Le recours demande une indemnisation de 10 euros par heure de cours perdue dans le secondaire, 50 euros par journée dans le primaire, et 500 euros pour le préjudice moral subi, ainsi que le remboursement des éventuels frais de cours particuliers. Les deux avocats ont fixé un seuil de huit jours d'absence non remplacés en primaire et dix heures au collège et au lycée pour accepter les demandes de recours.

Lire aussi Article réservé à nos abonnés [Les deux tiers des absences des enseignants « proviennent du fonctionnement même de l'éducation nationale », selon la Cour des comptes](#)

« *Il n'existait jusqu'alors que des recours ponctuels. Nous avons modélisé le litige pour permettre cet effet de masse et faire bouger l'Etat* », détaille Joyce Pitcher, qui a déjà traité des procédures du même type au sujet de retards d'avion. Une « action de groupe » ou *class action* n'est pas possible dans le champ de l'éducation. Un questionnaire en ligne sur une plate-forme spécialisée, Justice.cool, permet aux parents d'élèves de transmettre leur demande. Initialement payante, la procédure a été rendue gratuite pour les familles grâce à l'intervention d'une société tierce financière de procédure, Claim assistance. Une manière d'accroître le nombre de dossiers déposés, alors qu'environ 150 parents ont effectué la démarche en quelques jours.

Petit couac cependant : la Fédération des conseils de parents d'élève (FCPE) nationale, association de parents d'élèves, qui n'a pas été sollicitée, prend ses distances avec l'opération. Dans un e-mail adressé à leurs conseils départementaux, les deux coprésidentes notent les risques d'une initiative « *politiquement contre-productive* ». « *Elles pourraient conforter le ministère dans l'idée qu'il suffirait de verser une somme symbolique aux parents pour régler le problème des absences non remplacées* » et

« affaiblir la légitimité de nos revendications », écrivent-elles. Cela n'empêche pas certaines FCPE locales, comme celle de Paris, de soutenir l'opération.

La situation générale inquiète

Les familles mobilisées savent que les procédures n'aboutiront pas avant au moins deux ans. Elles affichent avant tout un objectif politique, celui de « *revendiquer la nécessité d'investir massivement dans l'éducation* », comme le dit Cléa Roméo. Pour Ophélie Ramonatxo, « *c'est aussi l'impact de cette absence de remplacement sur les apprentissages mais surtout sur le bien-être des enfants qui interpelle. Mon fils a un peu perdu le goût de l'école à force d'interruptions répétées.* » Depuis le début de 2022, elle dénombre cent cinquante heures d'enseignements non assurés dans la classe de CE2 de son fils, à l'école Marceau, à Montreuil. Huit remplaçants s'y sont succédé.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Ecoles primaires : les résultats des concours confirment la pénurie d'enseignants](#)

Face aux résultats des concours de recrutements d'enseignants, qui augurent un plus grand nombre de postes vacants et un recours plus important aux professeurs contractuels à la rentrée 2022, ces parents s'inquiètent. « *On va dans le mur. La situation s'est dégradée cette année et va encore empirer l'année prochaine* », prédit Amandine Bugnicourt, porte-parole du collectif de parents d'élèves du Val-de-Marne, qui vient de rejoindre l'action.

Ophélie Ramonatxo n'est pas plus rassurée : « *Ce n'est quand même pas normal de ne pas pouvoir remplacer les enseignants en France. En tant que parent, c'est terrible. On est spectateur et on se sent impuissant.* » Cette procédure judiciaire lui permet « *de ne pas rester inactive* ».

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Pap Ndiaye, nouveau ministre de l'éducation, face au défi du recrutement des enseignants](#)

Sylvie Lecherbonnier

[Contribuer](#)

